Nations Unies S/PV.7852



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7852e séance

Vendredi 23 décembre 2016, à 11 h 25
New York

Président :	M. Oyarzun Marchesi	(Espagne)
Membres :	Angola	M. Martins
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d’Amérique	Mme Coleman
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Delattre
	Japon	M. Bessho
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	M. van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l’application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité (S/2016/1057)

16-46235 (F)





La séance est ouverte à 11 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité (S/2016/1057)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. John Ging, Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/1057, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. Ging.

M. Ging (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, je fais le présent exposé au Conseil de sécurité au nom du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Stephen O'Brien.

Au moment même où nous sommes réunis, il se peut que l'évacuation des districts de l'est d'Alep soit achevée, mais la situation en Syrie reste catastrophique. Quelque 13,5 millions de personnes en Syrie ont absolument besoin d'aide humanitaire, y compris près de 9 millions de personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire.

Cette année a été marquée par des souffrances horribles et par la perte de nombreuses vies dans un conflit qui a été caractérisé par une inhumanité sans cesse croissante envers la population civile. Les attaques contre les infrastructures civiles – y compris des écoles, des installations médicales, des centres d'accueil des personnes déplacées et des marchés – ont détruit les institutions dont dépendaient les Syriens pour les vivres, les abris, l'éducation et les soins médicaux. Au moins 126 attaques contre des installations médicales ont été enregistrées cette année, plus de 770 travailleurs médicaux ont été tués pendant le conflit et une école sur quatre a cessé de fonctionner, quelque 2 millions d'enfants étant déscolarisés. Malgré les appels à la cessation du recours au siège comme tactique de guerre, l'année 2016 se termine avec des centaines de milliers de civils syriens – 700 000 pour être précis – encore pris au piège dans des localités assiégées, tandis que les travailleurs humanitaires continuent d'être confrontés à des difficultés pour obtenir un accès afin d'acheminer l'aide.

Récemment, le conflit en Syrie a été le plus dévastateur à Alep, où la destruction presque totale de grandes parties de la ville a soumis la population civile à une horreur indicible. L'Organisation des Nations Unies s'est félicitée de l'adoption, cette semaine, de la résolution 2328 (2016), dans l'espoir qu'elle contribuerait à faire en sorte que les civils à Alep bénéficient enfin de la protection et de l'assistance voulues. Le rôle des Nations Unies à Alep et en appui de l'évacuation de la ville comprend quatre éléments principaux : observer l'évacuation elle-même, apporter du soutien aux personnes déjà évacuées, rechercher l'accès aux zones reprises de l'est d'Alep afin de fournir une assistance aux personnes qui s'y trouvent encore, et poursuivre les opérations humanitaires en cours pour prêter assistance aux personnes présentes dans le reste de la ville.

L'opération d'évacuation des personnes des districts de l'est d'Alep touchait à sa fin tard la nuit dernière. Dans l'ensemble, plus de 35 000 personnes ont été évacuées, dont quelque 20 000 depuis l'adoption de la résolution 2328 (2016). Les personnes évacuées comptaient également des civils et des combattants ainsi que leurs familles. Selon l'Organisation mondiale de la santé, quelque 734 personnes ont fait l'objet d'une évacuation sanitaire en ambulance.

Pour ce faire, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Croissant-Rouge arabe syrien ont pris les devants pour veiller à ce que les personnes souhaitant partir puissent le faire. Au total, 308 autocars, 61 ambulances et 1 231 véhicules privés ont servi à cette évacuation, traversant de nombreux points de contrôle de l'est d'Alep assiégé ainsi que la partie occidentale de la ville et les zones rurales de l'ouest d'Alep jusqu'à Edleb. En parallèle, environ 1 300 personnes ont été évacuées à Edleb depuis les villages assiégés de Fouaa et Kefraya.

Le Gouvernement syrien n'ayant pas donné son accord, ces derniers mois, l'équipe des Nations Unies n'avait pas accès à la partie orientale d'Alep,

mais depuis le 15 décembre, elle y assurait des fonctions de surveillance et d'observation. Elle était positionnée 24 h/24 près du point de contrôle de Ramoussé, dans la partie d'Alep contrôlée par le Gouvernement. D'autres membres du personnel des Nations Unies ont été envoyés de Damas pour appuyer cette équipe. Conformément à la résolution 2328 (2016), cette dernière a observé l'évacuation des autocars et des ambulances et, dans la mesure du possible, s'assurait que personne n'était débarqué de force, détenu ou maltraité au moment de traverser le point de contrôle.

Les équipes du CICR et du Croissant-Rouge arabe syrien ont assisté à cette évacuation et accompagné les convois tandis qu'ils traversaient les points de contrôle. De plus, des organisations humanitaires étaient présentes du côté des groupes armés non étatiques pour accueillir les personnes évacuées et veiller à ce qu'elles reçoivent l'assistance nécessaire. Cette évacuation a été une opération extrêmement complexe qui avançait au coup par coup, ce qui était très frustrant, en raison des négociations que tenaient les parties concernées, lesquelles dictaient les termes et les conditions de cette évacuation, exigeant notamment que les évacuations de la partie orientale d'Alep et des villages assiégés de Fouaa et Kefraya se fassent en même temps.

Une fois évacués des zones assiégées, les civils pouvaient aller où ils le voulaient. La très grande majorité s'est rendue dans les zones contrôlées par des groupes armés non étatiques. Deux centres d'accueil, à Atareb, dans la ville d'Alep, et à Sarmada, dans la ville d'Edleb, ont été mis en place pour recevoir les personnes évacuées, et des centres d'information à Ouroum el-Koubra et Kafr Naha continuent de fournir des services de base et autres renseignements sur l'assistance humanitaire. Si initialement la majorité des personnes évacuées a choisi d'aller dans les centres d'accueil, nombre d'entre elles se sont ensuite rendues chez des parents ou des amis.

Les organisations humanitaires ont enregistré l'arrivée de 23 615 personnes dans les centres d'accueil et dans plus de 60 villages. Un millier de personnes environ seraient arrivées dans des camps à la frontière turque, tandis qu'un petit groupe d'évacués ont choisi de se rendre dans la partie occidentale d'Alep contrôlée par le Gouvernement. Les personnes évacuées de Fouaa et Kefraya ont d'abord été placées dans des centres d'accueils pour personnes déplacées à Alep; alors que certains d'entre elles sont restées à Alep, d'autres ont été installées dans des sites préparés par le Gouvernement à Tartous, Homs et Lattaquié. Les équipes des Nations Unies de Homs et de Tartous ont assuré l'assistance humanitaire.

Les besoins humanitaires des personnes évacuées arrivant dans les centres d'accueil sont considérables. Ce sont des personnes déplacées qui pendant des mois ont eu un accès limité à la nourriture, aux soins médicaux ou à d'autres produits essentiels. Beaucoup d'entre elles ont été physiquement et psychologiquement traumatisées par les privations et les bombardements. Les enfants sont particulièrement touchés. Des familles ont été séparées pendant toute la durée des évacuations, et 75 enfants au moins auraient été séparés de leur famille ou n'auraient pas été accompagnés au départ de l'est d'Alep. De nombreux cas de malnutrition modérée et sévère ont également été signalés.

Le processus d'évacuation lui-même a été difficile et souvent dangereux. Un certain nombre d'incidents de sécurité ont été signalés lors des évacuations. Les Nations Unies ont reçu des informations crédibles selon lesquelles des forces alliées non syriennes dans l'ouest d'Alep auraient arrêté un convoi de 800 personnes le 16 décembre, détenant et battant 10 d'entre elles et, semble-t-il, en tuant une. En outre, 20 autocars auraient été attaqués et brûlés le 18 décembre par un groupe armé non étatique alors qu'ils se rendaient sur le site d'évacuation. D'autres problèmes ont été signalés, notamment des cas de personnes bloquées dans des autocars dans des conditions de sécurité et des conditions météorologiques difficiles, des cas où des groupes armés non étatiques ont empêché l'évacuation de civils, des cas sporadiques de détention de personnes aux points de contrôle et des cas de mauvais traitements et de harcèlement de personnes en train d'être évacuées.

L'ONU et ses partenaires ont organisé une réponse globale pour s'assurer que les besoins fondamentaux des personnes évacuées soient satisfaits. Plus de 30 organisations non gouvernementales partenaires sont sur le terrain à Edleb. Les personnes évacuées dans les zones d'accueil reçoivent des services de base qui répondent à leurs besoins immédiats – nourriture, logements et produits non alimentaires, ainsi que des produits d'hygiène et d'assainissement. Des services médicaux et psychosociaux sont également disponibles. Des partenaires sanitaires desservent les centres d'accueil et les villages voisins grâce à 22 cliniques mobiles. Des services spécialisés sont également disponibles pour les personnes ayant des besoins spécifiques, y compris les femmes et les filles, et les enfants séparés de leur famille

ou non accompagnés. Quelque 95 cas médicaux graves ont été transférés en Turquie. Les équipes humanitaires sur le terrain continueront d'intensifier leur action, selon que de besoin, pour veiller à satisfaire les besoins urgents et vitaux.

Je voudrais notifier le Conseil des dernières dispositions qui ont été prises en application du paragraphe 7 de la résolution 2328 (2016). Tandis que le soutien au processus d'évacuation était notre priorité immédiate, le Coordonnateur humanitaire des Nations Unies en Syrie a également présenté une demande écrite au Gouvernement syrien demandant une autorisation générale de voyage à Alep pour tous les fonctionnaires de rang supérieur des Nations Unies dans le pays et l'accès humanitaire à certaines parties d'Alep reprises par le Gouvernement hier.

Il y a actuellement 105 membres du personnel des Nations Unies à Alep. Trente-quatre d'entre eux se consacrent entièrement à la surveillance des évacuations de l'est d'Alep dans le cadre de la résolution 2328 (2016), tandis que le reste du personnel s'acquitte de tâches humanitaires dans le reste de la ville. Dans le cadre du soutien permanent à Alep, les Nations Unies demandent également au Gouvernement syrien d'autoriser une centaine d'agents supplémentaires, dont 30 agents internationaux, afin de renforcer le suivi des évacuations dans l'est d'Alep.

Conformément à la résolution 2328 (2016), nous sommes prêts à mettre en œuvre un plan pour tous les districts de l'est d'Alep dans les prochains jours, dès que nous aurons l'accord du Gouvernement syrien pour le déployer. À ce jour, l'ONU et ses partenaires ont pu accéder à presque tous les quartiers précédemment assiégés de l'est d'Alep, à l'exception de ceux repris par le Gouvernement syrien hier. Une équipe de 16 membres du personnel des Nations Unies, ainsi que quatre véhicules blindés, attendent de se déployer dans ces dernières zones inaccessibles, dès que l'autorisation du Gouvernement aura été accordée.

Pour toutes les zones autrefois assiégées, dans un premier temps, le nombre de civils dans ces zones, leurs besoins et les conditions des infrastructures civiles, y compris les logements, la nourriture, les soins médicaux et d'autres services essentiels feront l'objet d'une évaluation. Les équipes médicales attendent d'évacuer tous les cas médicaux critiques restants, et des articles aidant à sauver des vies sont disponibles pour ceux qui ont des besoins urgents.

Ensuite, l'ONU et ses partenaires lanceront une action multisectorielle globale, conjointement avec les partenaires et d'autres institutions compétentes, et déploieront un personnel d'appoint supplémentaire au besoin. Cette réponse globale comprendra une aide d'urgence aux résidents, y compris la remise en état des abris, l'élimination des déchets solides et des débris, l'appui aux moyens de subsistance et, dès que possible, la réhabilitation des services de base. Des équipes des Nations Unies seraient autant que possible déployés sur le terrain dans les divers quartiers pour surveiller et observer la situation et assurer le bien-être des civils, mais tout cela est subordonné au consentement du Gouvernement syrien et à la coordination avec lui, qui est en cours.

Je profite de cette occasion pour rendre un hommage particulier au personnel héroïque du CICR et du Croissant-Rouge arabe syrien, ainsi qu'aux organisations non gouvernementales et aux collègues des Nations Unies qui travaillent avec diligence pour fournir une réponse vitale. Nous saluons le courage, la persévérance et le sacrifice de tous ceux qui ont été en première ligne de cette opération d'évacuation. Leur humanité fondamentale est une source d'inspiration que nous devrions tous partager.

Je me tourne maintenant vers les régions situées en dehors d'Alep, où la situation humanitaire est affreuse. Dans le gouvernorat voisin d'Edleb, les villages de Fouaa et de Kefraya sont toujours assiégés par des groupes d'opposition armés non étatiques qui contrôlent également la grande majorité du territoire. Dans le cadre de l'accord conclu concernant l'évacuation d'Alep, les évacuations dans ces villes devraient reprendre dans les prochains jours, sur la base du principe d'un prêté pour un rendu avec Madaya et Zabadani. Comme nous avons pu le constater suite à l'attaque qui a pris pour cible les autobus qui se rendaient à Fouaa la semaine dernière, la protection est une source de vive préoccupation pour les habitants de cette enclave.

On craint également que la population civile d'Edleb ne subisse le même sort que celle d'Alep si elle devient la cible d'une nouvelle offensive plus intense. Sur une population estimée à environ 2 millions de personnes, dont 700 000 déplacés- y compris 35 000 qui sont venus de l'est d'Alep ce mois-ci – l'ONU et ses partenaires ont actuellement accès à des communautés vulnérables grâce aux opérations transfrontalières menées à partir de Gaziantep et fournissent une aide alimentaire à environ 700 000 personnes chaque mois, ainsi que des

traitements médicaux à environ 340 000 personnes. Environ 230 000 personnes reçoivent une aide sous forme d'eau et d'assainissement chaque mois.

La situation demeure également très préoccupante à Waar, un quartier assiégé situé à la périphérie de Homs. Une intervention humanitaire s'impose immédiatement pour que ce quartier assiégé, dans lequel se trouvent environ 50 000 civils, ne soit pas confronté à une pénurie aiguë de produits de première nécessité et de fournitures vitales. Il n'y a plus de services médicaux, qui étaient déjà limités. Les stocks alimentaires sont en train de s'épuiser à l'heure où nous parlons et selon certaines informations, les évacuations médicales n'ont pas été autorisées depuis le 26 novembre. Deux personnes en situation critique identifiées par l'ONU, dont une femme enceinte, doivent être évacuées de toute urgence.

Nous continuons également à suivre avec inquiétude les opérations menées contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) autour d'El-Bab et de Raqqa. L'intensification des combats à partir du 8 décembre autour de la ville d'El-Bab contrôlée par l'EIIL, y compris au moyen de frappes aériennes, devrait donner lieu à de nouveaux déplacements. Des préparatifs sont en cours dans les régions avoisinantes pour accueillir les personnes déplacées en provenance de cette ville, tandis que les partenaires de l'ONU continuent de fournir une aide aux 10 000 personnes qui ont été déplacées à la suite des combats précédents. À Raqqa, la principale préoccupation est l'absence d'accès humanitaire et de services de protection. Selon les informations dont nous disposons, les populations ont besoin de services sanitaires et de vivres. À cet égard, l'accès de l'ONU à Hassaké est problématique, car il faut utiliser un pont aérien à partir de Damas, ce qui est très onéreux.

Les avancées de l'EIIL à Palmyre et dans les zones avoisinantes de l'est de Homs constituent également une source de vive préoccupation, car elles ont provoqué le déplacement de milliers de personnes vers la ville de Homs et dans les régions avoisinantes. Une fois de plus, nous tenons à saluer le Croissant-Rouge arabe syrien et d'autres partenaires qui ont fourni de l'aide à ces personnes déplacées dans des circonstances extrêmement difficiles.

J'ai le plaisir d'annoncer que la situation s'est quelque peu améliorée le long du mur de sable à la frontière syro-jordanienne. Le 22 novembre, l'ONU et ses partenaires ont repris leurs activités humanitaires le long du mur de sable à partir d'un nouveau point de distribution construit suite aux négociations menées en septembre. Selon les derniers chiffres, des produits alimentaires et non alimentaires ont été distribués à 8 404 ménages, constitués de 31 094 personnes, à Roukban. En outre, les distributions ont commencé à Hadalat, et la construction d'un nouveau centre de services, qui comprend un dispensaire, a été achevée, ce qui permettra de fournir une assistance médicale. La construction des infrastructures d'approvisionnement en eau devrait être terminée d'ici à janvier 2017.

Comme le Conseil en a été informé par le passé, l'ONU et ses partenaires fournissent une aide humanitaire à quelque 6 millions de personnes qui en ont besoin chaque mois, en utilisant toutes les modalités en place. Tout particulièrement, les opérations transfrontalières menées conjointement par plusieurs organismes vers les zones assiégées et difficiles d'accès et d'autres zones prioritaires sont d'une importance vitale pour les civils au sein de ces communautés vulnérables. Cette année, près de 1,3 million de personnes ont reçu une aide humanitaire à maintes reprises dans ces localités.

Alors que nous continuons d'opérer dans un environnement où les besoins humanitaires sont énormes, nous continuons également de nous heurter à des obstacles dans le cadre de nos efforts pour fournir l'aide nécessaire. L'insécurité persistante dans de nombreuses régions et les retards administratifs de la part du Gouvernement syrien dans la délivrance des lettres de facilitation et l'autorisation des plans de convoi continuent d'entraver nos efforts s'agissant des convois interinstitutions à travers les frontières. De la procédure d'approbation en deux étapes, qui avait été convenue cette année, on est passé de nouveau à une procédure en 10 étapes. Nous n'avons obtenu l'accord du Gouvernement syrien que pour un seul convoi transfrontalier ce mois-ci, pour fournir une aide à 6 000 personnes, alors que nous avions reçu des approbations initiales pour près de 800 000 bénéficiaires en décembre. Il faut délivrer les approbations en temps opportun et simplifier les procédures d'approbation. Si les parties au conflit nous garantissaient l'accès, nous pourrions fournir immédiatement une aide à 300 000 personnes par semaine dans des zones assiégées et difficiles d'accès.

Alors que l'année 2016 s'achève, les besoins humanitaires et de protection sont plus pressants et plus aigus que jamais sur fond de combats qui se poursuivent sur tout le territoire national. En dépit des défis auxquels ils sont confrontés, l'ONU, le CICR, le Croissant-Rouge arabe syrien et nos autres principaux partenaires

humanitaires continuent de tout mettre en œuvre pour fournir une aide humanitaire à tous les Syriens qui en ont besoin, grâce à l'action de leur personnel héroïque sur le terrain. Toutefois, à l'échelle mondiale, nous n'avons pas été du tout à la hauteur de notre responsabilité collective de leur venir en aide. J'exhorte donc tous les membres du Conseil et toutes les parties au conflit et leurs alliés à redoubler d'efforts pour mettre fin à ce conflit et, entre-temps, à appuyer plus efficacement l'action humanitaire en faveur des victimes innocentes de ce conflit.

Comme on l'a dit à maintes reprises, il n'existe pas de solution humanitaire à cette crise. Nous nous félicitons de l'annonce faite par l'Envoyé spécial des Nations Unies, M. Staffan de Mistura, concernant la reprise des pourparlers politiques en février. Alors que le nombre de morts, de déplacés et de personnes qui souffrent continue d'augmenter, il faut renouveler l'engagement politique en faveur de la paix à la fin de 2016, si nous voulons que l'année 2017 ne soit pas caractérisée par la mort et la destruction comme cela a été le cas au cours des cinq dernières années.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom de tous les membres du Conseil de sécurité, je tiens à remercier M. Ging de son exposé exhaustif.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Je donne la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande.

M. van Bohemen (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ging et son équipe de cet exposé.

Étant donné que pour la Nouvelle-Zélande, il s'agit de la dernière occasion de se pencher sur la situation humanitaire en Syrie, nous voudrions faire quelques observations publiquement.

Au cours des deux dernières années, la Nouvelle-Zélande a œuvré au sein du Conseil de sécurité pour essayer d'améliorer la situation humanitaire en Syrie. Nous avons eu l'honneur de diriger ces efforts conjointement avec la Jordanie et l'Espagne l'année dernière, et avec l'Égypte et l'Espagne cette année. Nous avons obtenu quelques résultats modestes, notamment les renouvellements annuels, à deux reprises, des résolutions sur l'accès humanitaire qui ont été déposées initialement par l'Australie, la Jordanie et le Luxembourg.

Au niveau du Conseil, ces résolutions, ainsi que la résolution 2286 (2016) concernant les attaques contre les installations et le personnel médicaux, ont été des réalisations importantes, en particulier compte tenu du fait que le Conseil n'a guère avancé sur la voie politique en ce qui concerne la Syrie. Toutefois, en termes d'effets réels, ce qui a été réalisé dans le cadre de ces résolutions est insignifiant par rapport à ce qu'il fallait faire pour atténuer les souffrances du peuple syrien.

Durant notre mandat, nous avons été témoins de tendances extrêmement inquiétantes : attaques systématiques contre les hôpitaux et les travailleurs médicaux et humanitaires; l'obstruction de l'acheminement de l'aide alimentaire et des fournitures essentielles aux populations civiles en tant que tactique de guerre; l'emploi sans discrimination d'armes, sans aucun égard pour les civils; et l'utilisation de produits chimiques comme armes. Ces tactiques de guerre violent les principes fondamentaux du droit international humanitaire et doivent nous inquiéter tous.

La nécessité de régler la crise humanitaire qui frappe la Syrie est une question sur laquelle tous les membres du Conseil devraient se mettre d'accord; et cela a été le cas d'une manière générale. Cependant, comme nous l'avons vu très clairement le mois dernier, lorsque les objectifs humanitaires ne correspondent pas aux objectifs de guerre poursuivis par ceux qui ont un pouvoir de décision au Conseil, ce sont les objectifs humanitaires qui sont relégués au second plan. Ce n'est pas ainsi que le droit international humanitaire est censé fonctionner.

Les vetos opposés le mois dernier à un projet de résolution simple présenté par la Nouvelle-Zélande conjointement avec l'Égypte et l'Espagne ne sont que le dernier exemple d'une attitude qui a beaucoup inquiété la Nouvelle-Zélande durant notre mandat au Conseil : l'indifférence apparente d'un certain nombre de membres du Conseil face à la souffrance humaine, même à grande échelle. Si on l'a bien constaté dans le cas de la Syrie, pour lequel des vetos en série ont été utilisés ces cinq dernières années, cela est aussi manifeste dans les actions du Conseil et dans son incapacité à agir efficacement dans les crises au Yémen, au Soudan du Sud et au Soudan.

Nous saluons l'adoption récente de résolutions autorisant l'observation par les Nations Unies des évacuations à Alep et la poursuite de l'accès humanitaire à travers les frontières et la ligne de front. La priorité du Conseil doit être de contrer les efforts persistants

du Gouvernement syrien visant à empêcher la mise en œuvre pleine et effective de ces résolutions, une attitude que nous avons constatée avec une régularité déprimante ces deux dernières années. Comme M. Ging nous l'a rappelé, nous devons maintenant assurer la protection des civils fuyant l'est d'Alep, Fouaa et Kefraya. À plus long terme, nous devons veiller à ce que la protection des civils soit la priorité partout en Syrie et dans beaucoup d'autres villes et communautés qui restent assiégées ou font l'objet de bombardements.

Nous saluons la détermination à agir, lorsque le Conseil ne le fait pas, dont d'autres ont fait montre ces dernières semaines. Nous espérons que la résolution adoptée à l'Assemblée générale cette semaine pourra jeter les bases d'une action visant à obtenir justice pour les victimes de ce conflit. Nous saluons aussi les conclusions auxquelles est parvenue la commission d'enquête concernant l'attaque menée à Ouroum el-Koubra contre le convoi des Nations Unies et du Croissant-Rouge arabe syrien. L'information selon laquelle il est très probable que l'attaque ait été perpétrée par l'armée de l'air syrienne est profondément troublante, comme le sont l'obstruction du Gouvernement syrien et le retard avec lequel il délivre les visas aux enquêteurs. Nous espérons que le Conseil pourra s'unir pour se féliciter de ce rapport et condamner toutes les attaques visant les travailleurs humanitaires.

Nous rendons hommage au dévouement et à la détermination de beaucoup, notamment l'Envoyé spécial des Nations Unies, M. Staffan de Mistura, à parvenir à la paix en Syrie; au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au Secrétaire général adjoint, M. Stephen O'Brien, et à M. Ging et leurs équipes pour leur dévouement et pour leurs efforts inlassables pour faire parvenir une aide humanitaire aux personnes dans le besoin; au courage et au sacrifice des agences et des travailleurs humanitaires en Syrie; et à la générosité des pays voisins qui accueillent des millions de réfugiés syriens. Nous remercions aussi nos collègues co-chefs de file humanitaires des deux dernières années – l'Espagne, l'Égypte et la Jordanie – de leur généreuse collaboration et de leur détermination à aider à améliorer la situation humanitaire en Syrie.

La fourniture de l'aide humanitaire est certes vitale, mais elle ne fait que traiter les symptômes du conflit. Les acteurs externes doivent laisser de côté leurs intérêts étroits et leurs allégeances de groupe et accorder la priorité à l'action pour mettre fin au conflit et promouvoir une véritable réconciliation. Comme nous le savons tous, seul un règlement politique assorti d'une réconciliation effective et d'une réelle réforme des secteurs politique et sécuritaire peut apporter une paix durable aux civils syriens.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je crois comprendre qu'il s'agit là de la dernière déclaration que fait au Conseil de sécurité mon collègue de la Nouvelle-Zélande, et je ne veux pas fausser son chant du cygne. Mais simplement pour le protocole, juste pour mémoire, nous ne sommes pas d'accord avec beaucoup des arguments qu'il a avancés. Ce qui est particulièrement inacceptable, c'est l'amalgame qu'il a fait entre le veto et le fait que certains soient en train de poursuivre des objectifs militaires sans réfléchir aux conséquences humanitaires. Si c'est à la Russie qu'il fait allusion, cela n'est pas le cas.

Nous venons d'entendre parler d'une opération très complexe en cours à Alep pour évacuer les civils, et je voudrais assurer le représentant de la Nouvelle-Zélande que nous nous préoccupons beaucoup des conséquences humanitaires s'agissant de tout ce que nous planifions en Syrie.

L'autre problème encore plus important dont le représentant de la Nouvelle-Zélande n'a pas parlé c'est le fait que les organisations terroristes sont utilisées pour la réalisation des objectifs de politique étrangère. Tel est le véritable problème sur lequel le Conseil de sécurité doit encore et encore se pencher.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 55.